

Médiscoppe

La newsletter de la faculté de médecine Sorbonne Université

Vœux 2023 du doyen Bruno Riou

Madame la Présidente, Cher(e)s collègues(e)s, cher(e)s ami(e)s, Nous voilà cinq ans après la fusion des deux universités qui a mené à la création de Sorbonne Université. Il faut plus de cinq ans pour qu'un processus de fusion soit finalisé, rappelez-vous qu'il nous a bien fallu une décennie pour digérer la fusion des deux facultés de médecine, Saint-Antoine et Pitié-Salpêtrière. Il n'est donc pas surprenant que l'année passée se soit traduite par des discussions entre la faculté de médecine et l'université. Vous trouverez [sur cette page](#) le texte complet.



Le Doyen Bruno Riou et la Présidente Nathalie Drach-Temam

Événements



Cycle de conférences de la faculté de Médecine

15^e rencontre autour des tissus

Recherche

Journée des groupes de recherche clinique (GRC)

Aide financière aux jeunes chercheurs

Direction technique

Embellissement des salles de cours

Mécénat

Un soutien majeur du mécénat santé des mutuelles AXA en faveur de TAKE CARE, un projet gériatrique ambitieux pour lutter contre la dépendance iatrogène liée à l'hospitalisation

Pédagogie

Qu'est-ce qu'un patient partenaire?

Relations internationales

Partenariat entre le Royal College of Surgeons of Ireland (RCSI) et la faculté de médecine



Formation

La faculté de Médecine lauréate d'un appel à projet sur la santé numérique (PIA4) porté par Brigitte Seroussi

La journée de formation des CCA/AHU

Deux nouveaux coordonnateurs des enseignements de DES

Une nouvelle plateforme de candidature en 1^{er} année de master

Vie étudiante

Présentation du pôle Tutorat en santé

Mobilisation des étudiants de santé en renforts des hôpitaux



Ressources humaines

Présentation du Service Social et du Handicap

Actualités RH

L'échos des facultés

S Qu'est-ce-que la liberté politique ? (conférence Printemps ukrainien)

S Des capsules intégrales destinées à la prévention du cancer colorectal

La une

→ Vœux 2023 du doyen Bruno Riou

Mme la Présidente, Cher(e)s collègues(e)s,
cher(e)s ami(e)s

Un grand merci, chère Nathalie, d'être venue partager cette cérémonie des vœux de la Faculté de médecine et de nous avoir adressé les tiens. Merci à Béatrice Perez, la Doyenne de la Faculté des lettres et Stéphane Régnier, le Doyen de la Faculté des sciences et de l'ingénierie, de t'accompagner pour cette cérémonie. Permettez-moi également de remercier pour leur présence, mes partenaires de la gouvernance du GHU APHP-Sorbonne Université, le Président de la CMEL, Thomas Similowski, la vice-présidente, Marie Antignac, et la Directrice générale Christine Welty. Ces deux quatuors universitaire et hospitalo-universitaire rythment en effet ma vie de doyen.

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve aujourd'hui pour cette cérémonie des vœux dans une forme classique, présentielle, que la crise Covid avait empêchée ces dernières années. Cela fait un bien fou de se retrouver et de partager un moment de convivialité, presque comme avant. Je vous incite tout de même à la prudence, la crise Covid n'est pas complètement finie. Même si ce n'est plus tout fait la même maladie, grâce à la vaccination de masse qui a été pratiquée, les passages en réanimation et la mortalité ne touchent plus guère que deux populations, les non vaccinés et ceux pour lesquels le vaccin ne prend pas, essentiellement les personnes immunodéprimées pour lesquelles



la Covid reste une maladie potentiellement grave. Et même chez les autres, les rappels vaccinaux restent nécessaires. Faites vacciner autour de vous. N'oubliez pas non plus de vous faire vacciner pour la grippe qui est plus sévère que les années précédentes. Faites-le pour vous, faites-le pour vos proches, surtout les plus âgés.

Nous voilà cinq ans après la fusion des deux universités qui a mené à la création de Sorbonne Université. Il faut plus de cinq ans pour qu'un processus de fusion soit finalisé, rappelez-vous qu'il nous a bien fallu une décennie pour digérer la fusion des deux facultés de médecine, Saint-Antoine et Pitié-Salpêtrière. Il n'est donc pas surprenant que l'année passée se soit traduite par des discussions entre la faculté de médecine et

l'université. Je suis très attaché, à la fois à mon université et ma faculté, et au principe qui a présidé à la création de Sorbonne Université, à savoir une université forte avec des facultés fortes. Ceci s'accompagne pour moi d'un objectif d'autonomie des facultés (d'autonomie pas d'indépendance) et d'une volonté de développer la subsidiarité, c'est-à-dire de pouvoir décider localement tout ce qui peut l'être. C'est d'ailleurs ce même principe de subsidiarité que je défends au Directoire de l'AP-HP, entre le siège et les 6 GHU de l'AP-HP, principe dont je demande l'application urgente pour la recherche clinique afin de raccourcir les délais encore beaucoup trop longs pour la mise en œuvre des essais cliniques. Je pense qu'aujourd'hui nous sommes sur de bons rails, les groupes de travail métiers se réunissent de manière plus sereine et certains projets de réforme centralisatrice sans plus-value pour le service rendu ont été mis de côté alors même que d'autres, comportant une plus-value évidente, sont mis en œuvre. Sachez que bien souvent, dans ces discussions, j'ai pu m'appuyer sur l'excellence du service rendu par les services administratifs de la faculté de médecine et je dois les en remercier très chaleureusement. Par ailleurs, nous construisons chaque jour des coopérations plus fortes inter facultaires comme en témoigne par exemple le projet de développement de l'enseignement de l'anglais avec la faculté des lettres, ou les liens de plus en plus nombreux autour de l'intelligence

artificielle avec SCAI, deux projets financés par l'IDEX de Sorbonne Université.

Je ne m'étendrai pas sur les difficultés extrêmes que connaît notre hôpital public, en fait l'ensemble de notre système de santé que même notre ministre de la santé, François Braun, a considéré comme étant à bout de souffle. Malgré ces difficultés, jamais vues auparavant, je suis frappé par nos capacités de résistance (bientôt 3 ans de crise Covid !) et de résilience. Certes le personnel de santé souffre, mais ce sont avant tout nos patients et leurs proches qui souffrent, certains en meurent. Nous sommes tous en attente d'une rénovation de notre système de santé, de mesures fortes et audacieuses. On nous fait parfois valoir que cette crise est européenne, touchant également de grandes nations voisines : « Quand je me regarde je me déssole, quand je me compare je me console ». Certes, la situation est pire au Royaume Uni mais je n'ai aucune envie de vivre ce pire. Pourtant il y a des éléments d'espoir : quand je regarde vers un passé très récent ce que j'ai pu vivre comme Directeur médical de crise de l'AP-HP, je ne peux qu'être confiant en nos formidables capacités ; quand je regarde la mobilisation en renfort de nos étudiants en santé pendant la crise Covid et encore récemment pendant les vacances de Noël, je ne peux que récuser certaines allégations désobligeante sur les « jeunes générations » ; quand je vois l'extraordinaire qualité des jeunes hospitalo-

universitaires que nous avons récemment nommés, je ne peux qu'être confiant dans la relève qui arrive. Encore faudrait-il donner rapidement un signal fort à ces mêmes jeunes hospitalo-universitaires quant à leur qualité de vie au travail et à la réforme de leur retraite. Laissez-moi vous raconter une anecdote : avant l'été 2022, été de tous les dangers pour les urgences, j'ai présidé le CNU de médecine d'urgence : les membres du Jury, professeurs et maîtres de conférences de médecine d'urgence venant de toute la France, sont arrivés dans les locaux de cette faculté, lourd de toutes leurs préoccupations. Après l'audition de ces jeunes médecins urgentistes en CNU ou pré-CNU, ils sont tous repartis galvanisés et heureux d'avoir entendu des jeunes remarquables, dynamiques, aux profils de recherche diversifiés, impliqués dans la pédagogie et représentant l'avenir de leur discipline. Oui, il y a de l'espoir. Je pense que les membres de notre commission hospitalo-universitaire ont déjà vécu et vont vivre à nouveau cette année une expérience comparable.

En revanche, nous ne devons pas sous-estimer les difficultés que notre université va affronter dans les années qui viennent et notre énergie doit être consacrée à prévenir et résoudre ces difficultés avant toute chose. Deux difficultés en particulier nous menacent : la crise du recrutement et la crise budgétaire.

La crise du recrutement nous impose une gestion de crise c'est-à-dire d'innover, de suivre des chemins inhabituels, de « sortir du cadre » et de travailler sur notre attractivité. La crise budgétaire du fait de l'enchérissement du coût de l'énergie et des travaux, de l'inflation est associée à une couverture insuffisante des dépenses contraintes, notamment celle

décidée par le gouvernement, ou tout du moins sa couverture incomplète. Rien que du très classique, malheureusement. Pourtant, nous sommes peut-être mieux armés à Sorbonne Université et particulièrement à la faculté de médecine pour y faire face. Nous bénéficions d'une protection de nos postes HU par leur implication forte dans un hôpital en grand danger et une révision nationale certes stationnaire mais qui n'a jamais été l'objet de coupes franches comme c'est le cas dans les secteurs non médicaux de l'université, ce qui préserve nos forces enseignantes et de recherche. Mesurons notre privilège et les difficultés qu'affrontent la Faculté des lettres et la Faculté des sciences et de l'ingénierie. Pour faire face à cette crise budgétaire je compte sur l'équipe présidentielle de Nathalie Drach-Temam pour ne rien lâcher devant notre ministère de tutelle mais je compte au moins autant sur vous. Nous avons démontré notre capacité à aller chercher des ressources complémentaires soit au niveau national via la Conférence des Doyens de santé pour la réforme du 2e cycle des études médicales, soit aux niveaux régional et local et nous devons poursuivre cet effort. Ainsi ai-je bon espoir d'obtenir enfin un financement approprié pour notre école de psychomotricité, oubliée par l'État depuis des décennies ou pour nos IFSI avec leurs 4000 étudiants pour lesquels les conventions avec la Région sont échues depuis le 31 juillet sans que cela ne semble émouvoir personne. C'est aussi notre capacité à développer nos ressources propres avec la formation continue, à répondre aux appels à projets (AAP) qui s'offrent à nous, tant en recherche qu'en pédagogie, AAP locaux, régionaux, nationaux et européens. Dans les

bonnes nouvelles très récentes, la faculté de médecine peut s'enorgueillir d'avoir obtenu plusieurs succès : 4 millions d'euros sur la santé numérique avec un AAP national remporté grâce à Brigitte Seroussi, près de 2 millions d'euros avec un AAP de la Fondation AXA grâce à Jacques Boddaert. Nous sommes en train d'obtenir un financement pour les étudiants en médecine Luxembourgeois que nous accueillons gratuitement depuis des années, et notre Université vient de remporter l'AAP Sound (32 millions d'euros sur 10 ans) qui concernera nos trois Facultés. Les contrats plan-État Région, l'ancien et le nouveau, devraient nous permettre de corriger la très grande passoire énergétique que constituent nos principaux bâtiments universitaires du 91 et du 105, le projet Autonomia sort de terre à Charles Foix, la simulation va s'installer au-dessus de l'amphithéâtre Charcot sur le site de la Pitié-Salpêtrière, l'école de psychomotricité a été entièrement rénovée à Tenon et nous travaillons à de nombreux chantiers dans le but incessant de rénover une faculté de médecine aux locaux trop étroits mais de moins en moins vétustes, investissements majeurs pour son avenir. Je n'oublie pas la nécessité d'aller négocier chaque fois que possible des moyens humains supplémentaires. Grâce à un financement de l'ARS, les facultés de médecine franciliennes ont pu obtenir en 2 ans la création de 18 postes de CCA de médecine générale, 6 postes de psychiatrie et pédopsychiatrie et 6 postes de recherche clinique. J'espère avoir obtenu des Ministères la création de notre premier poste de maître de conférence en soin palliatifs.

Un travail important nous attend dans un monde en mutation profonde et je sais pouvoir compter sur votre mobilisation pour les missions de service publics que nous assumons en soins, en enseignement et en recherche. N'oubliez pas que dans ces trois missions nous construisons le futur, le futur de notre CHU, de notre faculté et de notre Université. Je sais combien la réalisation de nos missions dans les conditions difficiles que nous avons connues n'aurait pu se faire sans votre engagement, votre flexibilité et vos capacités d'adaptation. Il nous faut, plus que jamais, être forts, solidaires, à l'écoute de tous, tout en continuant à innover et nous adapter sans cesse. Tout doit être mis en œuvre pour construire notre avenir, faciliter l'émergence de nouveaux projets et de nouveaux talents.

En vous remerciant toutes et tous très chaleureusement pour votre engagement sans faille, je vous adresse mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année, à titre personnel et au nom de toute l'équipe décanale de la Faculté de médecine, pour vous-même ainsi que pour toutes celles et ceux qui vous sont chers. Prenez soin de vous et prenez soin d'eux. Bonne année 2023.

Paris le 17 janvier 2023

Pr. Bruno Riou,
Doyen de la Faculté de médecine Sorbonne Université

Mécénat

→ Un soutien majeur du mécénat santé des Mutuelles AXA en faveur de TAKE CARE, un projet gériatrique ambitieux pour lutter contre la dépendance iatrogène liée à l'hospitalisation)

Le nombre de personnes âgées (PA) dépendantes devrait doubler en France entre 2010 et 2060, passant de 1,1 à 2,3 millions. La perte d'autonomie représente un surcoût de 30 Md €. La prévention de la dépendance est un enjeu majeur, soutenue par le Plan Concertation Grand Age et Autonomie, particulièrement chez les PA avec maladie d'Alzheimer ou apparentée (MAA), qui ont un risque de dépendance accru. Pour retarder la dépendance, le programme ICOPE (Integrated Care for Older People) de l'OMS propose le repérage précoce des facteurs de fragilité chez les séniors de plus de 60 ans autonomes et vivant à domicile.

Le projet **TAKE CARE**, porté par le Pr Jacques Boddaert, est le fruit d'une collaboration entre la fondation Sorbonne Université, la faculté de médecine et le groupe hospitalier AP-HP. Sorbonne-Université. Il verra sa concrétisation grâce à l'engagement majeur du mécénat santé des mutuelles AXA.

Ce projet est une déclinaison hospitalière d'ICOPE, qui cible la prévention de la dépendance iatrogène liée à l'hospitalisation (DILH) chez les PA avec MAA. En effet, l'hospitalisation précipite la dépendance en raison de soins et d'un environnement inadaptés aux besoins des personnes âgées,



particulièrement lorsqu'elles sont atteintes de MAA. La DILH affecte 10 à 30% des patients âgés par an en France, mais pourrait être évitée 8 fois sur 10, en dépistant, corrigeant et prévenant six facteurs clefs : immobilisation, confusion, dénutrition, chutes, incontinence urinaire (IU) et effets indésirables des médicaments (EIM). Ainsi, les patients restent allongés sans justification médicale pendant les 3/4 du temps hospitalier; la confusion affecte surtout les patients avec MAA, qui sont souvent contentonnés; un patient sur trois présentera une forme d'IU à la sortie de l'hospitalisation. Enfin, les EIM sont l'une des causes les plus fréquentes d'évènements secondaires durant l'hospitalisation.

L'objectif du programme de recherche **TAKE CARE** est de changer le paradigme de prise en charge hospitalière des PA avec MAA pour prévenir la DILH lors d'une hospitalisation aiguë, à l'aide de solutions applicables en contexte de pénurie de soignants, diffusables à l'ensemble des structures de soins en France. Il s'agit d'une étude multicentrique (11 services de gériatrie en France). L'intervention de **TAKE CARE** comprendra :

1. utilisation d'un outil de e-santé innovant de dépistage des facteurs de risque de DILH, utilisé par les soignants, qui pourra être destiné aux PA, aidants et soignants ;
2. des solutions de rééducation optimisées (tapis de marche portables, réalité virtuelle), de télésurveillance (monitoring vésical), de révision d'ordonnance (partenariat avec l'application SYNAPSEmed) ;
3. production de données scientifiques, d'efficacité médico-économique, de validation des dispositifs médicaux, qualitatives sur la perception/acceptabilité de la solution par les soignants, les patients et les aidants ;
4. diffusion des connaissances et bonnes pratiques via des outils adaptés, aux médecins et soignants : formations en e-learning et présentiel.

Enfin l'UMS AUTONOMIA, centre de recherche porté par Sorbonne Université et l'AP-HP, dédié à l'innovation technologique en faveur de l'autonomie des personnes est associé à l'étude, particulièrement sur l'amélioration de l'interface ville/hôpital en sortie d'hospitalisation.

L'étude TAKE CARE se déroulera sur 3 ans, et devrait apporter des données originales qui permettront d'améliorer la prise en charge hospitalière des patients âgés les plus vulnérables, et de prévenir ainsi la dépendance créée à l'hôpital.

Pr Jacques Boddaert

Professeur à Sorbonne Université, chef de service, département de gériatrie, Pitié-Salpêtrière, AP-HP.Sorbonne Université.

Florence Mahé-Dombis

Directrice du mécénat santé-médecine, Fondation Sorbonne Université

Recherche

→ Journée des groupes de recherche clinique (GRC)

Mercredi 23 novembre 2022 après-midi la faculté de médecine a souhaité mettre en lumière les travaux de ses Groupes de Recherche Clinique.

Introduite par le Doyen, et animée par les Pr Jacqueline Capeau et Dr Dominique Costagliola, cette session a permis aux porteurs ou aux membres de 7 des 20 GRC de présenter les résultats des travaux récents de leurs Groupes.

Le but de cette demi-journée était notamment de faire la démonstration du large spectre des thématiques des GRC.

Au programme des interventions :

- **GRC 32** - Pr Vincent BORDERIE :
La greffe endothéliale, une révolution dans les greffes de cornée
- **GRC 14** - Pr Pierre HAUSFATER :
Combinaison de marqueurs de surface cellulaire des leucocytes circulant afin de différencier les infections bactériennes des infections virales chez les adultes consultant dans les services d'urgences
- **GRC 5** - Dr Géraldine CANCEL-TASSIN :
Étude HRPCa : Prise en charge clinique et moléculaire des hommes à haut risque génétique de cancer de prostate
- **GRC 20** - Pr Olivier TRAXER :
Évaluation de deux modèles de sondes double J, faites de matériaux différents, sur la qualité de vie dans un ETC
- **GRC 24** - Mme Hélène LEBRAULT :
Rééducation expérimentale des répercussions des troubles des fonctions exécutives chez l'enfant cérébrolésé avec l'approche CO-OP (Cognitive Orientation to daily Occupational Performance (PHRIP))
- **GRC 30** - Pr Matthieu SCHMIDT :
ECMO dans le SDRA COVID-19, impact et pronostic à moyen terme
- **GRC 26** - Dr Ferdinand DHOMBRES :
Smart Ultrasound in Obstetrics and Gynecology (projet EIT Health)



Direction de la recherche et de la valorisation
medecine-drv@sorbonne-universite.fr

→ Aide financière aux jeunes chercheurs

“ Grâce au soutien de la faculté de Médecine de Sorbonne Université, j’ai pu participer en novembre à l’édition 2022 de la conférence internationale de Society for Neuroscience. Aux côtés de plus de 24 000 participants, j’ai pu assister à des dizaines de présentations orales et posters pendant cinq jours et profiter de ce rassemblement exceptionnel de connaissances et de chercheurs.

J’ai également présenté mes propres travaux, réalisés sous la codirection des Dr Volle et Dr Lopez-Persem au sein de l’équipe FrontLab de l’Institut du Cerveau. Ensemble, nous évaluons les mécanismes de prise de décision impliqués dans la créativité et tentons de répondre à la question suivante : comment évalue-t-on et sélectionne-t-on nos idées pour être créatif ?

Vous pouvez suivre l’évolution de nos réponses à ces questions et retrouver mon poster sur le site internet de notre équipe. En quelques mots, nos résultats préliminaires indiquent qu’un individu aime d’autant plus une idée que celle-ci est originale et efficace, et que ces préférences guident les choix créatifs. Ces mécanismes s’appuieraient notamment sur le système cérébral des valeurs, un réseau neuronal initialement mis en évidence en neuroéconomie



Ce fût une réelle chance de présenter ces résultats et de communiquer sur la recherche faite en France à la conférence de Society for Neuroscience. Merci encore à la faculté de Médecine de Sorbonne Université pour son soutien !

Sarah Moreno Rodriguez

Événements

→ Cycle de conférences de la faculté de Médecine

Cynthia Fleury a ouvert le cycle de conférences en janvier avec un beau discours sur la vulnérabilité [accessible sur notre chaine YouTube](#).

Éric Favereau journaliste spécialisé dans les questions de santé consacrera une heure à nous parler du malade au cœur du système de santé.

Judi 9 février 2023 à 17h, amphi D, 91 bd de l'hôpital, 75013 Paris

Conférence gratuite avec inscription



→ 15^e rencontre autour des tissus

La rencontre se déroulera le vendredi 10 février 2023 de 8h30 à 17h30 dans l'amphi A du 91 bd de l'hôpital, 75013 Paris. Découvrez le programme de la journée des prélèvements de tissus humains à visée thérapeutique en suivant le lien suivant : [Voir le programme](#)



Formation

→ La faculté de médecine lauréate d'un appel à projet sur la santé numérique (PIA4) porté par Brigitte Seroussi

Le 4^e programme d'investissements d'avenir (PIA) a pour ambition de financer des investissements exceptionnels notamment de technologies d'avenir portant sur des marchés stratégiques tels que les technologies numériques, la recherche médicale et les industries de la santé.

La proposition déposée concerne les formations en santé pour lesquels des moyens d'ingénieurs en informatique, des juristes et des chefs d'établissement sont impliqués.

Elle comporte deux axes :

1. Un axe formations en santé (IFSI, kinésithérapie, médecine, études paramédicales, sages-femmes)
2. Un axe sciences avec une licence et deux masters en santé publique.
La licence mineure innovation en santé est gérée par Alexandre Escargueil et a pour objectif de comprendre la santé d'aujourd'hui et d'optimiser la santé de demain. Le master santé publique entre dans le projet avec ses mentions Statistique, modélisation et science des données en santé (SMSDS) et Informatique biomédicale (INFOMED).

Des partenaires tels que la société d'accélération du transfert de technologies SATT HUB vont assurer le relais financier. Des établissements de formation comme l'UTC de Compiègne et l'école de l'innovation



technologique (ESIEE) coopèrent au projet. La FEIMA fédération qui rassemble les éditeurs de logiciels et de services numériques et SESAN, le GRADeS Ile-de-France, qui fournit des solutions numériques d'eSanté à tous les acteurs franciliens dans tous les domaines de la coopération collaborent également.

Le financement obtenu, de 4 millions d'euros, a pour vocation de rémunérer les formateurs, de mettre en œuvre les contenus pédagogiques et de rétribuer les actions de communication. Des pédagogies innovantes telles que le e-learning, les animations, les jeux sérieux seront développées avec SESAN et les moyens de la faculté comme le service pédagogique numérique. Le projet vise à créer un métavers pédagogique qui sera mis en accès libre et pour lequel des enseignements seront développés de manière transverse.

→ Journée de Formation des nouveaux CCA et AHU

Depuis 2009, les nouveaux Chefs de Clinique Assistant (CCA) et Assistants Hospitalo-Universitaires (AHU) sont invités dès le premier mois de leur prise de fonction à suivre une formation visant à les aider dans leur rôle d'enseignant. Créée à l'initiative de Jean-Jacques Rouby, vice-doyen de notre faculté à l'époque, cette formation a évolué dans son programme et sa durée, notamment au fil des réformes et des modifications de nos modalités d'enseignement et d'évaluation des étudiants. Ainsi, son contenu, initialement centré sur l'enseignement de la sémiologie en stage et la lecture critique d'articles, a ensuite intégré l'initiation aux principes de la pédagogie et aux nouveaux « outils » principalement méthodologiques, en commençant par les ARC (Apprentissage au Raisonnement Clinique) et maintenant les ECOS (Examen Clinique Objectif Structuré) mais aussi pratiques tels que les plateformes numériques d'évaluation (SIDES Theia puis UNESS...). Il est à noter qu'une place toute particulière a été faite, depuis ces deux dernières années, non plus seulement à l'encadrement pédagogique mais aussi humain de nos étudiants durant leurs stages où la bienveillance/bienveillance doit être partagée par tous.

Après qu'elles aient été sous la responsabilité d'Alexandre Hertig, ces journées sont maintenant organisées depuis 2020 par Antoine Monsel (Vice-doyen délégué 2e cycle et ECOS) aidé par Mme Pascale Béchu (responsable du pôle enseignant, DRH faculté de médecine) et par le Dr Marie-Christine Renaud (chargée de missions auprès du Doyen). Afin de permettre aux 130 nouveaux CCA et AHU de cette année de s'organiser au mieux vis à vis de leurs fonctions hospitalières, il leur a été proposé de choisir une des deux journées (28 et 29 Novembre) au cours desquelles l'ensemble des intervenants ont accepté de répéter leur intervention, dont vous trouverez le détail ci-dessous.

Par ailleurs, chacune de ces deux journées, se sont terminées par une intervention du Dr Pierre-Yves Devys du Conseil Régional de l'Ordre des Médecins.

- 8h45 - 9h15 : Principes de mémorisation (Agnès Hartemann)
- 9h15 - 10h15 : Le stage de sémiologie en DFGSM2 et le stage hospitalier à l'ère de la réforme du 2^e cycle : apprentissage et évaluation des compétences (Jacques Boddaert)
- 10h15 - 10h45 : Principes de bienveillance : où commence le harcèlement ? (Nicolas Weiss)
- 11h00 - 13h00 : Atelier pratique : Apprentissage au Raisonnement Clinique (Olivier Steichen avec la participation d'étudiants hospitaliers) ; Examens Cliniques Objectifs et Structurés (Laure Serresse, Nada Sabourdin, Jessica Taytard, Manon Allaire, Jean Philippe Foy, Antoine Monsel – Groupe ECOS)
- 14h00 - 14h45 : Écosystème UNESS (Fleur Cohen)
- 14h45 - 15h30 : Docimologie et recherche en pédagogie médicale à l'ère de la réforme du 2^e cycle (Fleur Cohen)
- 15h45 - 16h30 : Comment débriefing un étudiant après une situation donnée ? Exemple d'une situation pratique (Anne-Laure Philippon)

L'évaluation qui a suivi ces formations, avec près de 50% de réponses, montre une satisfaction globale des participants, en suggérant des axes d'améliorations, majoritairement vers plus d'ateliers pratiques afin de les aider dans la construction de leurs futurs supports pédagogiques (ARC, ECOS...). Cette demande démontre, en soi, toute l'importance et l'intérêt de cette formation comme en atteste par ailleurs la participation de nombreux hospitalo-universitaires « aguerris » dont la principale préoccupation est d'accompagner ces jeunes collègues dans leur rôle d'enseignant pour leur satisfaction personnelle (le plaisir d'enseigner...) et le bénéfice de nos étudiants.

Alain Carrié

Vice-doyen formation de la faculté

→ Une nouvelle plate-forme nationale de candidature en 1^{re} année de master

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche a mis en place une nouvelle plate-forme nationale de candidature en 1^{re} année de master <https://monmaster.gouv.fr/>

Cette plate-forme unique sera mise à disposition des candidats, à l'image de Parcoursup dès le 1^{er} février 2023.

Les candidats consultent l'offre de formation en master sur le site [Trouvermonmaster](https://monmaster.gouv.fr/), celui-ci ne renseigne que le catalogue des formations. Pour candidater jusqu'alors, chaque établissement proposait une plate-forme de candidature, le candidat devait effectuer autant de candidatures souhaitées que d'établissements repérés et s'adapter à leur plate-forme.

Cette plate-forme permettra de consulter l'offre de formations et de candidater. Ses avantages :

- Dépôt d'un dossier unique pour le candidat : un seul compte est créé sur la plateforme pour déposer un certain nombre de candidatures, il n'est plus nécessaire d'adresser des mails ou des envois postaux,
- Instauration d'un calendrier national unique : la mise en place d'un calendrier commun de réponses aux candidats et d'inscriptions administratives permet de fluidifier le processus de recrutement. Ainsi les réponses (propositions) leur seront apportées à la même période par tous les établissements pour lesquels ils ont candidaté. Ils auront la possibilité d'accepter un vœu en laissant d'autres vœux en attente pendant une certaine période,
- Optimisation du calendrier d'attribution des places en master avant la période des congés d'été, notamment pour réduire le stress des candidats,



- Gestion optimale de l'offre et de la demande, et une plus grande efficacité du dispositif de saisine du recteur de région académique. La phase de gestion des désistements permettra ainsi de ré affecter les places vacantes aux candidats en liste d'attente.

Lors de l'ouverture de la phase de candidatures, chaque candidat pourra candidater, à partir d'un dossier commun, à 15 masters en formation classique et 15 masters en formation en alternance. 30 masters différents sont donc possibles et plus si on se réfère aux parcours de chacun d'entre eux (sous-vœux).

Les candidatures ne seront pas hiérarchisées par les candidats, de façon à ce que les étudiants ne s'autocensurent pas et gardent la main tout au long du processus d'admission.

Les établissements restent responsables des admissions de candidats. Le processus d'examen des dossiers par les formations s'appuiera, comme aujourd'hui, sur l'appréciation du projet des candidats, de leur motivation, de leur parcours et des relevés de notes joints à leur dossier au format PDF.

Cette plate-forme concernera les formations master 1 ouvertes pour le public formation initiale et formation continue, seules les formations n'accueillant qu'un public formation continue seront effectuées sur l'outil eandidat.

→ Portraits de deux nouveaux coordonnateurs de DES

ÉLÉONORE BLONDIAUX

Nouvelle coordonnatrice en radiologie

“ Nommée PU-PH à la faculté de médecine Sorbonne Université en septembre 2021, je suis radiologue pédiatre depuis 2010 dans le service de radiologie pédiatrique du Pr Hubert Ducou le Pointe à Trousseau, service dans lequel j'ai été CCA puis MCU-PH. Je reprendrai la coordination du DES de radiologie et imagerie médicale d'Île-de-France à partir du 1er janvier 2023, à la suite du Pr Antoine Feydy de l'Université Paris Cité. Je tiens à remercier les membres de la faculté et de la collègue de radiologie pour leur confiance ainsi que l'équipe de coordination précédente, qui a eu la tâche difficile de mettre en place la R3C pour la radiologie. Le DES de radiologie comprend environ 250 internes répartis sur 70 stages dans toute l'Île-de-France. Les éléments clés de mon projet pour le DES sont d'une part de poursuivre les enseignements et l'accompagnement des internes pour l'accomplissement de leur maquette et leur projet professionnel, qu'il soit libéral, hospitalier ou hospitalo-universitaire, et d'autre part d'équilibrer les besoins dans les différentes spécialités au niveau régional pour répondre aux besoins en santé de la population. Je serai aidée dans ce travail par un coordonnateur adjoint, le Pr Maxime Ronot, de l'université Paris Cité et par les Drs Lambros Tselikas et Véronique Collot représentant respectivement la radiologie interventionnelle avancée et les Centres Hospitaliers. Nous avons réuni une équipe de coordination motivée comprenant les différentes composantes et spécialités de la radiologie et que je remercie pour son engagement.

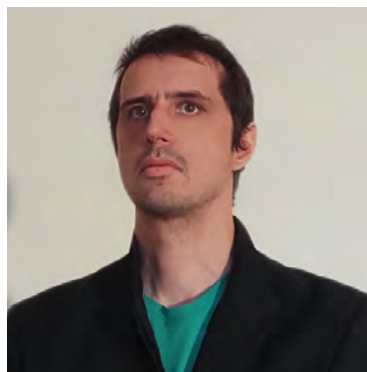


NATHANAËL LAPIDUS

Nouveau coordonnateur en santé publique

“ La découverte de la santé publique au cours de l’externat a été pour moi une révélation, de par la capacité de cette discipline à mêler des enjeux sanitaires, socio-économiques et éthiques au niveau collectif, au moyen notamment d’outils mathématiques et informatiques pour lesquels j’avais un intérêt particulier. C’est donc sans hésitation que j’ai choisi ce DES lors du concours de l’internat de 2003, avec un parcours reposant principalement sur des stages de recherche en épidémiologie et en modélisation statistique. J’ai par la suite intégré l’unité Inserm U707 «Épidémiologie, Systèmes d’information, Modélisation», plus tard intégrée à l’Institut Pierre Louis d’Épidémiologie et de Santé Publique lors de sa création, pour réaliser une thèse d’épidémiologie sur la pandémie grippale de 2009, sous la direction de Fabrice Carrat. Également affilié au service de santé public de l’hôpital Saint-Antoine, j’ai depuis poursuivi mes activités de recherche en épidémiologie des maladies infectieuses et des activités d’enseignement de santé publique à Sorbonne Université, notamment via la création de la mention de Master éponyme en 2019 et en particulier du parcours “Statistique, modélisation et science des données en santé” que je dirige.

J’ai pu intégrer en 2018 la coordination du DES de santé publique, présidée par Loïc Josseran, et accompagner la mise en œuvre de la réforme du troisième cycle, avant d’en devenir coordonnateur adjoint en 2020 puis coordonnateur depuis 2022. La formation des futurs professionnels dans cette discipline est au cœur d’une actualité particulièrement stimulante, du fait des thématiques abordées, à commencer par les problématiques



de santé globale illustrée par le concept “One Health” d’intégration de nombreuses dimensions de notre environnement à l’état de santé des populations, mais également grâce aux nouvelles opportunités offertes par l’évolution technologique de nos outils, comme par exemple les gigantesques bases de données médico-administratives ou omiques, inestimables sources d’information mais dont l’exploitation demande une expertise spécifique. L’étroite collaboration de la coordination avec les représentants des internes permettra sans nul doute de les familiariser avec ces nouveaux enjeux et tous ceux auxquels ils seront confrontés en tant que jeunes professionnels.

Pédagogie

→ Qu'est-ce qu'un patient partenaire?

Le diplôme d'université « mission patient partenaire et référent en rétablissement » de la faculté de Médecine permet aux personnes atteintes d'une maladie de transformer leur expérience vécue de la maladie en expertise au service de la collectivité. Dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre le cancer 4 février, les témoignages d'une patiente partenaire, Katia Laurant et du professeur Catherine Uzan nous éclairent sur cette fonction de soutien aux malades.



Katia Laurant, 53 ans, a eu un cancer en 2018. Elle était à l'époque opticienne optométriste. Elle a été bien pris en charge et a été peinée de croiser une connaissance qui avait eu le même cancer, et qui se trouvait en pleine dépression. Cette dernière était pourtant une femme belle et rayonnante. Cette expérience lui a donné l'envie d'aider et d'informer les patientes et elle l'a d'abord fait au travers une association, «Faire face ensemble», dans la ville de Vannes. En lisant un article dans le magazine Rose elle découvre le terme de patient partenaire. Elle suit alors en 2021 la formation dispensée à la faculté de Médecine Sorbonne Université : DU – mission patient partenaire et référent en rétablissement (<https://fc.sorbonne-universite.fr/nos-offres/du-mission-patient-partenaire-et-referent-en-retablissement/>) et rencontre le Pr Catherine Uzan lors de cette formation, ainsi que le Pr Spano.

Elle prend ses fonctions de patiente partenaire en avril 2022, au sein du service de chirurgie et cancérologie gynécologique et mammaire à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière. Elle peut comprendre le parcours des malades et notamment le processus de perte d'estime

de soi. Son expérience et la formation suivie à l'université des patients la pose en personne ressource. Elle se montre très disponible et distille des mots positifs lors de situations difficiles à accepter ou à comprendre. Elle apporte de l'écoute et de la compréhension à l'angoisse, la fatigue et l'injustice que ressentent les patientes. Le patient partenaire gagne vite la confiance du patient et pour un instant ou pour un suivi plus long, la personne en soin connaît ce soutien nécessaire pour passer l'épreuve.

Au sein du Service du Pr Catherine Uzan, une affiche annonce l'aide qu'elle peut apporter aux patients et elle est sollicitée par les patients qui le souhaitent. Ils viennent à elle s'ils en ressentent le besoin. Elle ne répond pas aux patients sur leur dossier mais sur l'estime de soi, sur l'envie de continuer, même si le pronostic est compliqué.

En service d'oncologie, elle participe à certaines consultations en binômes avec le Pr Johanna Wassermanne ou Johanna Bitton, infirmière en pratique avancée. Son vécu lui permet de mieux comprendre les patients. Et elle vit ces moments cette comme une



reconnaissance. Elle prend rarement la parole, mais choisit de rebondir sur le côté positif. Par exemple, lorsque le médecin annonce une fin de soins et des analyses de contrôle. Les patients se focalisent sur le contrôle et non sur la bonne nouvelle de fin de soins. Elle est alors présente pour leur rappeler la bonne nouvelle. Elle passe également dans les services de soin où les personnes la contactent car elles se posent des questions, sont inquiètes suite à la lecture d'un article sur internet par exemple. Le patient angoissé se tournera plus volontiers vers elle que vers l'infirmière. Le patient partenaire est à disposition, mais ensuite il perd le lien une fois les soins terminés. La formation qu'il a suivie lui a appris à gérer cette rupture de ces patients dits fantôme.

Depuis que Katia Laurant a pris ses fonctions de bénévole dans le service du professeur Uzan, cet emploi la passionne et elle souhaiterait en faire son métier.

Site web :

<https://universitedespatients-sorbonne.fr/>

→ Le jeudi 17 Novembre, à l'occasion de la soirée d'accueil du DIU de pédagogie médicale, la faculté a accueilli deux conférencières : le professeur Vanda Luengo, de la faculté des sciences de Sorbonne Université, dont les travaux portent sur l'intelligence artificielle en éducation, et le docteur Marion Rouault, qui a présenté une conférence sur la façon dont les signaux de confiance modulent les prises de décision.

Ces deux conférences, ouvertes au public hospitalo-universitaire de la faculté de médecine, ont rencontré un vif succès auprès des participants; elles ont été suivies d'un concert par Fabrice Loyal, violoncelliste concertiste, professeur au CMA11 et à la Schola Cantorum, et Knut Jacques, pianiste et directeur du CMA11. À l'occasion un piano Steinway a passé 24 heures dans le hall du 105, pour la plus grande joie des étudiants.

Relations internationales

→ Partenariat entre le Royal College of Surgeons of Ireland (RCSI) et la faculté de Médecine

La faculté de Médecine de Sorbonne Université a signé un partenariat avec le Royal College of Surgeons of Ireland (RCSI) de Dublin il y a un an, pour des échanges étudiants. Une délégation de la faculté de médecine de SU s'est rendue à Dublin en mars 2022. Au cours de cette visite, des thématiques de recherche communes entre nos deux facultés ont été identifiées. Afin de permettre la mise en place de ces collaborations en recherche, une délégation du RCSI a été accueillie dans notre faculté les 24 et 25 novembre 2022. Les équipes des relations internationales, de la direction de la recherche et de l'Institut universitaire de cancérologie ont organisé les premiers ateliers multidisciplinaires de recherche, notamment avec des chercheurs de l'ICM, du centre de Recherche Saint-

Antoine, du CIMI, ainsi que des chercheurs de la faculté des sciences et ingénierie. Cette rencontre a permis de concrétiser plusieurs projets de recherche dans trois domaines, la cancérologie, la neurologie et la médecine régénérative[AM1], ainsi que de nous projeter sur un programme de doctorats conjoints.

Du côté de la mobilité étudiante, la rencontre avec l'équipe gouvernante du RCSI nous a permis d'augmenter les chiffres de mobilité étudiante, Dublin étant une destination très demandée par nos étudiants en médecine. Désormais, nous pourrons offrir 6 semestres d'échange d'études à Dublin à nos étudiants de 3^e année. En retour, plusieurs stagiaires irlandais seront accueillis en stage hospitalier ou dans un laboratoire de SU.

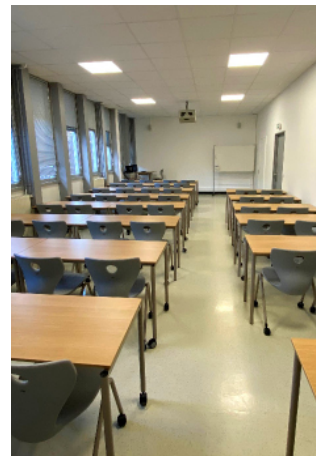


De Gauche à droite : Bernold Hasenknopf, Conseiller engagement européen SU, Abi Kelly, Director of International Engagement and External Relations, Katarzyna Le Cadet (responsable RI FM), Prof Jochen Prehn, Head of the Department of Physiology and Medical Physics & Director, Centre for Systems Medicine, Pr Magali Svrcek (vice-doyenne RI FM), Pr Anne-Genevieve Marcelin (vice-doyenne recherche FM), Pr Guillaume Fiquet (vice-président RI SU), Dr Róisín Moriarty, International Engagement Manager, Prof Arnold Hill, Head of School of Medicine\Professor of Surgery

Direction technique

→ Embellissement des salles de cours

Les salles de cours du 1^{er} étage du 91 boulevard de l'hôpital ont bénéficié d'un rafraîchissement et d'un renouvellement de mobilier. Les étudiants seront ainsi mieux accueillis dans les espaces pédagogiques. Découvrez l'ensemble des embellissements :



Vie étudiante

→ Présentation du pôle Tutorat en santé

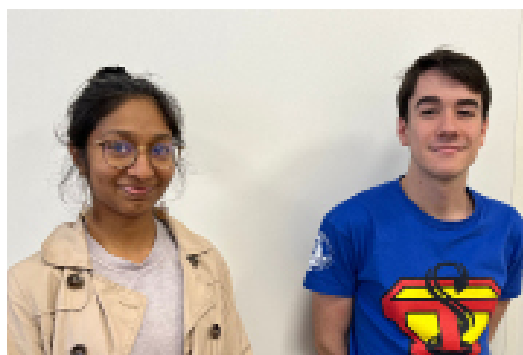
Au sein de la corporation des carabins de Sorbonne Université (C2SU), le tutorat a pour mission de proposer aux étudiants une aide pour s'entraîner sur les épreuves des examens en médecine et particulièrement les épreuves du PASS. Les étudiants bénévoles mettent à disposition des étudiants les résultats des examens blancs, et leurs proposent des exercices aussi bien écrits que sous forme de Khôlles. Ils proposent de nombreux créneaux d'exercices, les écoutent et les soutiennent moralement.

Le tutorat existe dans les facultés depuis 2004 et il est reconnu par le ministère comme accompagnement à la première année des études en santé. Le tutorat est également proposé dans les années supérieures mais pas à la même échelle.

Les tuteurs sont formés chaque nouvelle année d'étude afin de reprendre le flambeau et continuer à aider les étudiants.

Les cours se basent sur les cours vidéos de la faculté et les photocopiés. L'activité du tutorat est une alternative aux cours de préparations privées très onéreuses.

L'effectif du tutorat est important : **52 responsables, 30 chargés de missions** et **200 tuteurs** gravitent autour de cette activité. Le bureau est constitué de six personnes. La majorité des personnes impliquées dans le tutorat étudie en 2^e année dans les cinq filières MOPK.



Le renouvellement du bureau se déroule en janvier. Nous vous présentons le nouveau vice-président tutorat, **Pierre-Louis Theron** qui vient d'être élu et la responsable de la gestion des tuteurs : **Savindya Kalutharage Fernando**

Informations utiles :

Site web : <https://c2su.org/>

Espace de travail : <https://mon.tutoratpsa.org/>

Instagram : <https://www.instagram.com/tutoratpsa/>

→ Mobilisation des étudiants de santé en renforts des hôpitaux

Pendant la crise Covid, la mobilisation des étudiants de santé à l'acmé de la crise a été déterminant. [Lire l'article du Lancet](#)

Dans le contexte d'un afflux massif de patients et de très fortes tensions sur les services d'accueil des urgences, les SAMU-Centre 15, et les lits d'aval, les étudiants de santé d'Île-de-France ont été à nouveau mobilisés pour venir en renfort pendant les vacances de Noël.

Cette mobilisation a été déclenchée par le Doyen Riou, président de la Conférence des Doyens de santé d'Île de France et Directeur médical de crise de l'AP-HP, relayée par tous les Doyens de santé d'Île de France, en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France et l'AP-HP. Une plateforme pour matcher les besoins des établissements de santé (ES) et les souhaits des étudiants a été mise en œuvre par l'ARS. Les étudiants en soins infirmiers de 3^{ème} année, les étudiants de 2^e cycle des études de santé (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique), les étudiants IADE et IBODE, et les élèves du CFARM (assistant de régulation médicale) se sont mobilisés de manière remarquable pour répondre aux 50 ES (hors établissements AP-HP) et à l'APHP qui ont fait état de besoins de renfort. Ainsi 1658 étudiants se sont déclarés volontaires et 1083 d'entre eux ont été mis en relation avec un ES (730 demandes de renfort). Cette mobilisation s'est faite sur les mêmes principes que ceux institués pendant la crise Covid (volontariat, rémunération sous forme de vacation, limitation de l'impact sur



les stages). Des témoignages d'étudiants sont accessibles (<https://www.aphp.fr/actualite/lap-hp-mobilise-des-etudiants-en-sante-en-renfort-face-aux-tensions-hivernales>). Les internes n'ont pas été mobilisés considérant qu'ils l'étaient déjà très largement dans le cadre de leur activité propre.

Nos étudiants de santé doivent être chaleureusement remerciés pour leur réponse à cette mobilisation.

Bruno Riou

Doyen de la faculté de médecine Sorbonne Université

Ressources humaines

→ Présentation du Service Social et du Handicap

Le Service Social et du Handicap répond à la politique d'action sociale, collective ou individuelle, de Sorbonne Université et intervient à l'interface de la vie professionnelle et personnelle des agents.

Il s'adresse à tous les agents de Sorbonne Université (Enseignants, enseignants-chercheurs, BIATSS, apprentis) qu'ils soient en activité ou en congé maladie.

Vous pouvez vous adresser au Service Social et du Handicap pour :

1. Une prise d'informations et/ou demande de prestation sociale

L'action sociale collective ou individuelle vise à améliorer les conditions de vie des personnels et de leurs familles par le versement de prestations sociales dans les domaines de l'enfance et des loisirs, de la famille, du handicap, de l'installation et du logement.

Nos secrétaires vous accueillent et répondent à vos questions, qu'elles soient d'ordre social ou relative à un handicap. Elles vous orientent, vous conseillent et vous accompagnent dans vos demandes de prestations sociales (soumises à modalités et critères d'attribution).

Retrouvez toutes nos prestations sur la [page intranet dédiée](#).

2. Un accompagnement social

Une équipe composée de deux assistantes sociales et d'une Conseillère en Economie Sociale et Familiale (CESF) est à votre

disposition pour vous apporter aide, conseil, orientation, soutien et accompagnement lorsque vous rencontrez des difficultés d'ordre personnel ou professionnel. Sur rendez-vous individuel, au sein du service ou sur site, elles évaluent votre situation et identifient les actions à mettre en place pour vous accompagner vers une évolution favorable.

Elles peuvent également être sollicitées dans le cadre de la prévention des risques psychosociaux (RPS). En effet, leur rôle d'acteur d'écoute contribue à lutter contre toute forme de discrimination et/ou souffrance au travail.

Elles travaillent également en partenariat avec le responsable du bureau handicap et le service de médecine de prévention dans le cadre de l'accompagnement des personnels en situation de handicap (aide à la démarche initiale de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, information et soutien à l'obtention de vos droits...).

Soumises au respect du secret professionnel, l'accompagnement social qu'elles proposent se réalise de façon strictement confidentiel.

3. Un accompagnement au titre de votre situation de santé ou handicap

Le bureau du handicap est chargé de la mise en œuvre de la politique handicap de l'établissement et travaille en transversalité avec les différents acteurs métiers chargés d'accompagner les personnels en situation de handicap (Direction de la Médecine de Prévention, Service Social, Service des Parcours Professionnels...)



Déclarer votre situation de handicap vous permet de bénéficier des accompagnements nécessaires à l'exercice de vos activités et de prétendre à des mesures de compensation (sur prescription du médecin de prévention).

Voici une liste non exhaustive de handicaps ou maladies invalidantes reconnu(e)s qui peuvent donner droit à une reconnaissance de votre situation : paralysie, perte partielle ou totale de l'audition, daltonisme, diabète, sclérose en plaques, endométriose, dépression, troubles anxieux, autisme, déficit attentionnel, dyslexie, dyspraxie...

Pour une aide à la déclaration ou pour toute question relative à votre situation, le responsable du bureau handicap peut vous recevoir sur rendez-vous, dans le respect du secret médical et du secret professionnel et vous propose accompagnement et suivi dans vos démarches et votre quotidien professionnel.

[Plus d'informations sur la page intranet dédiée.](#)

COMMENT NOUS CONTACTER ?

Secrétariat

Prestations sociales

Informations, retrait de dossier :

Mme Catherine Bâton

Tél. : 01 44 27 39 49

Mme Suzanne Chelim

Tél. : 01 44 27 53 48

ssp-secretariat@sorbonne-universite.fr

Accompagnement social

Prise de rendez-vous avec un assistante sociale

Mme Catherine Bâton

Tél. : 01 44 27 39 49

Mme Suzanne Chelim

Tél. : 01 44 27 53 48

ssp-secretariat@sorbonne-universite.fr

Accompagnement handicap

Information, déclaration du handicap. :

M. Eric Lalanne

Tél. : 01 44 27 60 72

eric.lalanne@sorbonne-universite.fr

.

Localisation : Campus Pierre et Marie Curie,
Barre 42-43, 1er étage

Heures d'ouverture : de 9h00 à 17h00 du lundi
au vendredi

→ Actualités RH - janvier 2023

BONNE ANNÉE 2023 !

En cette nouvelle année 2023, nous vous adressons nos meilleurs vœux. Que cette nouvelle année soit synonyme de santé, épanouissement et sérénité, pour vous et vos proches.

Ce mois de janvier s'inscrit dans la mise en œuvre du plan de recrutement et de stabilisation des parcours professionnels de nos personnels facultaires, politique engagée par la révision des effectifs adoptée en fin d'année 2022. Cette révision 2023 est le fruit d'une concertation étroite de plusieurs mois avec les directions de services et composantes facultaires, afin de concilier l'évolution des besoins en recrutements avec la stabilisation et l'évolution professionnelle des agents déjà en poste au sein de notre faculté de médecine.

Dans cette dynamique équilibrée, la révision des effectifs nous permet de mettre en œuvre en 2023 un plan de recrutement et de repyramidage des emplois répondant au plus près à ces besoins évolutifs, mais aussi d'ouvrir l'opportunité à nos agents contractuels et titulaires de s'inscrire dans un parcours professionnel à la fois stable et proactif, notamment par l'ouverture de concours. La diversité des directions, structures de recherche, emplois et fonctions concernés, est par ailleurs révélatrice des compétences multiples et évolutives de nos personnels au sein de notre faculté.

L'actualité attendue en matière de gestion des ressources humaines pour 2023 est par ailleurs riche de réformes et évolutions à mettre en œuvre. Ce début d'année est également le moment de lancement des campagnes de promotions et avancements pour nos personnels ITRF, puis très prochainement AENES.

L'agenda social 2023 recensant les projets et mesures et détaillant leur calendrier de mise en œuvre progressive sera par ailleurs actualisé au regard des nouvelles réformes et des discussions avec notre tout nouveau comité social d'établissement (CSA), qui s'est réuni pour la première fois le 23 Janvier 2023. Plus d'informations thématiques sur cet agenda social dans nos prochains Médiscopes

BIENVENUE À NOS NOUVEAUX AGENTS IATSS PRÉSENTS LORS DE LA MATINÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX PERSONNELS DU 6 JANVIER 2023



En présence de Thierry Lardot, directeur général des services de la faculté de médecine Sorbonne Université, Sonia Bertin, directrice générale adjointe, Marie-Claude Dormieux, directrice des ressources humaines, Catalin Sechilariu, directeur technique et d'exploitation.



Céline Marques - Direction technique et de l'équipement, **Mathilde Jacobson** - Direction des formations en santé (DFS), **Louis Vasselin** - Direction de la recherche et valorisation, Marie-Luce Océane (stagiaire DRH), **Josieto Jean-Louis** - DTE, **Jean-Pierre Tavan** - Service pédagogique numérique, **Céline Cadac** - Institut de la vision, **Sonia Bekka** - Direction des ressources humaines, **Gizem Beskardes**,



Direction des ressources humaines

Jean-Philippe Primout - DFS (service Vie étudiante), **Raphaël Cochelin**, DTE, **Amandine Jeanmotte** - DFS, **Gabriella Machado Gonçalves Pardal** - DFS, **Romain Mougneau**, DSI - **Léa Robert** - Centre de recherche Saint-Antoine (UMRS 938), **Faina Soihieboudine** - DFS, **Stéphanie Carnet** - DFS, **Ellie Tang** - Maladies Rénales Fréquentes et Rares (UMRS 1155), **Imène Hakiki Gasmî** - DGFM, **Léa Carles Freret** - DFA, **Hélène Madry** - UMS 37 PASS (Production et Analyse de données en Sciences de la vie et en Santé)

LES CAMPAGNES DE PROMOTION ET D'AVANCEMENT DES PERSONNELS BIATSS ONT DÉBUTÉ :

Depuis le 1er janvier 2021, l'avis de la commission administrative paritaire (CAP) sur les dossiers individuels présentés au titre de la promotion interne, a été remplacé par l'application de critères définis au sein des lignes directrices de gestion des ressources humaines (LDG). La campagne par listes d'aptitude 2023 des personnels de la filière ITRF a été lancée fin 2022, par articulation avec le calendrier d'examen du Ministère de l'enseignement supérieur ce qui en explique les délais contraints. Par ailleurs et pour certains corps ont été lancées en simultanément les deux campagnes (listes dites de droit commun et listes exceptionnelles, prévues notamment pour les branches professionnelles scientifiques par la loi de programmation de la recherche).

La liste des agents promouvables pouvant se porter candidat pour chaque direction ou structure a été communiquée à

chaque directeur, qui l'a diffusée à son encadrement intermédiaire, celui-ci informant individuellement chaque agent concerné de sa possibilité de candidater ou non via l'un et/ou l'autre de ces dispositifs.

N'hésitez pas à vous rapprocher de notre pôle de gestion collective RH pour être conseillé sur ces dispositifs.

La campagne de promotion par tableau d'avancement 2023 des personnels de la filière administrative AENES sera lancée début Février, en lien avec les calendriers ministériels et du rectorat.

La campagne de promotion par tableau d'avancement 2023 des personnels ITRF sera quant à elle lancée en lien avec les calendriers ministériels, en avril prochain.

[Plus d'informations sur les campagnes de promotion et d'avancement](#)

LES MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION SE DIVERSIFIENT

L'offre de formation à Sorbonne université est riche et accessible à tous les agents. Pour répondre au plus près des besoins de chacun, les actions de formations peuvent prendre différents formats des temps courts ou des parcours métiers complets, des conférences, des séminaires, des vidéos, des MOOC, des formations en salle ou à distance selon les modules. Un plan de formation est actualisé chaque année, par thématique et en concertation avec les facultés.



Vous pouvez également bénéficier d'un accompagnement personnalisé et individualisé pour accéder aux dispositifs spécifiques tels que le bilan de compétences, la validation des acquis de l'expérience, les formations diplômantes....

Pour vous inscrire à une formation disponible au catalogue de formations vous devez au préalable créer un compte pour accéder à la plateforme eformation. Celle-ci vous permet également d'avoir accès à des tutoriels, des modules e-learning, des rediffusions de conférence etc...

Mode d'emploi pour s'inscrire

Avant de vous inscrire via la plateforme eformation à une session de formation (en présentiel ou à distance) il faut impérativement et au préalable avoir validé le départ en formation avec votre responsable direct, puis le poser dans GABS (application de gestion des absences) pour être autorisé par votre supérieur à partir en formation. Votre inscription via la plateforme eformation est ensuite validée par la direction des ressources humaines via la plateforme dédiée, ce qui permet de recenser nos personnels formés et les formations suivies. Une fois la formation suivie, vous pouvez transmettre une copie de votre attestation de présence à votre gestionnaire RH afin que cette formation figure dans votre dossier administratif. N'hésitez pas à solliciter Sonia Bekka, chargée du recrutement de l'accompagnement, pour toute question sur les dispositifs d'accompagnement.

[En savoir plus sur le catalogue des formations](#)

LES DISPOSITIONS D'ACCÈS AU TÉLÉTRAVAIL ÉVOLUENT PROCHAINEMENT

Le conseil d'administration du 13 décembre 2022 a adopté les propositions de modifications de la délibération de 2018 relative à l'organisation du télétravail. Ces modifications seront effectives dès le 1er Mars 2023. La plateforme télétravail est en cours de refonte pour prendre en compte ces nouvelles modalités, et permettre de saisir les demandes d'évolutions éventuelles ainsi que les nouvelles demandes.

Les principales évolutions sont les suivantes :

- La suppression de la condition d'une année d'ancienneté sur les fonctions pour être éligible au télétravail, remplacée par une condition d'au moins trois mois (afin de permettre une meilleure intégration au collectif de travail et un accompagnement dans la prise de fonctions).
- Il sera possible de bénéficier, au titre d'une même autorisation, de différentes possibilités de lieux d'exercice du télétravail (domicile de l'agente ou l'agent, autres lieux privés dès lors qu'ils seront précisément indiqués dans la demande et sur la convention).
- Le nombre de jours télétravaillables évolue, pour être porté à un plafond maximal de 10 jours mensuels pour un agent à temps complet travaillant sur 5 jours hebdomadaires. Ce plafond est donc proratisé pour les agents à temps partiel ou non complet. L'organisation du télétravail est délimitée avec le responsable hiérarchique au regard des nécessités de service (jours fixes hebdomadaires, dans la limite de 3 pour préserver un temps de présence, combinaison de jours fixes et variables, jours variables dans la limite du plafond mensuel.). En cas de formule mixte ou variable, le responsable peut bien sûr également définir au préalable des jours ou des périodes, où le télétravail n'est pas possible si des nécessités de service en présentiel s'imposent (période d'examens par exemple).

Les autres conditions d'éligibilité au télétravail demeurent inchangées, à savoir qu'il est bien sûr toujours nécessaire que les activités identifiées puissent être exercées en télétravail, que le nombre de jours envisagé soit compatible avec les nécessités de service, que l'agent soit évalué par son hiérarchique comme autonome pour télétravailler, qu'il ait suivi la formation dédiée (qui évoluera dans sa forme par un elearning) et que le lieu envisagé soit compatible avec l'exercice du télétravail.

Plus d'informations à venir dans le prochain mediscopes et en cliquant [ici](#)

LÉGION D'HONNEUR

Grade de chevalier : **David Cohen**, chef de service, 34 ans de service

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Grade de chevalier :

Anne-Geneviève Marcelin, professeur des universités - praticien hospitalier, chef du laboratoire de virologie, 23 ans de service

Étienne Hirsch, neurobiologiste, directeur de recherche eu centre national de la recherche scientifique et à l'institut nationale de la santé et de la recherche médicale, 35 ans de service

Benoît Marin, professeur des universités - praticien hospitalier épidémiologiste, adjoint à la sous-directrice de la politique des produits de santé et qualité des pratiques et des soins à la direction générale de la santé, 19 ans de service

Grade de commandeur : **José-Alain Sahel**, professeur des universités en ophtalmologie

VOS INTERLOCUTEURS À LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES :

Directrice des ressources humaines **Marie-Claude Dormieux**
marie-claude.dormieux@sorbonne-universite.fr

Pour toute question relative paie/carières : votre gestionnaire RH

Connaître votre gestionnaire RH :

Pour les personnels BIATSS, chef de service : [Gizem Beskardes](#)

Coordinatrice de gestion des personnels BIATSS : [Christine Amaures](#)

Pour toute question relative à la gestion collective :

Stéphanie Tama ou Gizem Beskardes

Medecine-DRH-GestionCollective@admp6.jussieu.fr

Pour information le service de gestion des personnels BIATSS ne reçoit pas les mercredis.

Pour les personnels enseignants HU et enseignants-chercheurs (EC) : [Pascale Béchu](#), chef de service

Pour toute question liée à l'accompagnement, à la mobilité à la formation et au recrutement :

[Sonia Bekka](#), chargée de recrutement et de l'accompagnement,

N'hésitez pas à prendre rendez-vous après de votre interlocuteur dédié.

COMITÉ ÉDITORIAL :

Bruno RIOU, Anne-Geneviève MARCELIN, Alain CARRIE, Sophie CHRISTIN-MAITRE, Marie-Claude DORMIEUX, Nathalie CARREAU, Gwenaëlle BELLEC, Catherine HORDELALAY, Laurence JACQUENOD, Thierry LARDOT

Réalisation : service communication de la faculté de médecine Sorbonne Université

Crédits photos : Service communication faculté de médecine